

eoliennes de L'Érable

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable

Étude d'impact sur l'environnement déposée
à la ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Volume 2
Annexes
Version finale



Projet 605576
Février 2009
Rév. no. 00



SNC-LAVALIN
Environnement

Annexe O

Inscrire le titre de l'annexe

Ste-Agathe, le 17 février 2009

SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC.
A/S : M. Dany Desruisseaux
5955, rue St-Laurent
Bureau 300
Lévis Québec
G6V 3P5

OBJET : Limite d'érablière du Parc Éolien de l'Érable

Monsieur,

Le parc éolien de l'Érable par l'intermédiaire de Enerfin nous a mandaté afin de vérifier la distance réglementaire des générateurs par rapport au limite des érablières.

Nous avons fait 4 visites terrain afin de valider quelques limites d'érablière. Nous avons utilisé nos bases de données, nous avons aussi fait plusieurs observations à partir d'une orthophoto de haute résolution fournit par Enerfin. À partir de cette ortho, nous avons réalisé un SHP de limite d'érablière. Avec les connaissances du territoire que nous avons, nous pouvons dire que ce SHP est assez représentatif de limites d'érablière dans le secteur de St-Pierre Baptiste, Ste-Sophie et St-Ferdinand.

Méthode

Limite de peuplement d'érablière et limite de propriété

L'implantation du 2 décembre 2008 a été superposée sur nos cartes écoforestières, nos orthophotos 2005 et notre cartographie maison de polygones GPS. Notre cartographie maison est composée de polygones GPS montrant divers traitements sylvicoles réalisés depuis 1996.

Nous avons alors détecté 18 éoliennes qui présentaient une proximité à un peuplement d'érablière ou à un potentiel érablière ou à une limite de propriété. (voir liste des éoliennes visitées)

Nous sommes allés sur le terrain afin de valider les caractéristiques des peuplements forestier près de ces éoliennes. Les limites d'érablière autour des éoliennes visitées ont été localisés à l'aide du GPS. Les limites de certaines propriétés ont aussi été localisés à l'aide du GPS.

Suite aux visites terrain, nous avons communiqué nos observations à Enerfin afin qu'il puisse procéder au déplacement de ces éoliennes.

Cartographie des érablières

La cartographie des érablières a été réalisé à l'aide d'une orthophoto de haute résolution fourni par Enerfin, d'une orthophoto 2005 et les cartes écoforestières. Cette cartographie ne permet pas de distinguer les érablières entaillées de celles qui ne le sont pas.

Localisation des chemins

En faisant nos visites terrain et en analysant l'orthophoto haute résolution, nous avons suggéré quelques localisations de chemins d'accès aux éoliennes. En effet, certains chemins forestiers déjà existants peuvent être utilisés en s'assurant d'y apporter les améliorations nécessaires afin de répondre aux spécifications des camions poids lourds qui vont circuler sur ces chemins.

Le chemin qui donne accès aux éoliennes AG30 et AG31 est localisé dans un peuplement feuillu qui n'est pas une érablière malgré l'appellation cartographique de la carte écoforestière.

Toutes les observations communiquées à Énerfin ont servi à présenter la dernière implantation que nous avons reçu le 17 février 2009.

Daniel Beaudoin, Ing.-Forestier

Liste des éoliennes visitées

AG2	AG12	AG22	AG30	AG49
AG3	AG13	AG24	AG31	ALT21
AG8	AG16	AG28	AG41	
AG9	AG18	AG29	AG42	